



commissaire
aux comptes

Daniel RAFFALLI

Expert-Comptable Diplômé par l'Etat

Commissaire aux Comptes

Inscrit près la Cour d'Appel de Bastia

Comité de la Corse du Sud de la Ligue contre le cancer

Association Loi 1901

Siège social : Espace de vie Suzanne CHAIGNE
Résidence SPOSATA II, Bât. D
Route du Stiletto
20090 AJACCIO

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2023



**commissaire
aux comptes**

Aux Membres de l'assemblée générale de l'association Comité de la Corse du Sud de la Ligue contre le cancer,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'assemblée générale ordinaire, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de votre association relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association « Comité de la Corse du Sud de la Ligue contre le cancer » à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'ai estimé que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de mon rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, j'ai porté à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Sur la base des informations qui m'ont été communiquées, mes travaux ont consisté à contrôler la présentation d'ensemble des comptes annuels, qu'il s'agisse du contenu de l'annexe ou de la présentation des états de synthèse. J'ai, notamment, vérifié :

- La bonne traduction comptable des opérations de placement financier et des revenus liés ;
- La réciprocité des comptes avec les données de la Ligue Nationale Contre le Cancer ;
- La bonne traduction comptable des opérations liées aux dons reçus par l'association, aux subventions allouées et des recettes annexes.





Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans rapport moral réalisé par Monsieur le Président de l'association et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration de l'association.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;





**commissaire
aux comptes**

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Ajaccio, le 12 avril 2024

Daniel RAFFALLI

Commissaire aux Comptes





CONSEILS FINANCIERS ET
COMMERCIAUX INSULAIRES

Association LCC- Comité 2A

SPOSATA 2 PIETRALBA
LE STILETTO BAT D
20000 AJACCIO

SIRET : 49160410400027

APE : 9499Z

COMPTES ANNUELS

Exercice du : 01.01.2023 au 31.12.2023



5 rue Paul Colonna d'Istria
Immeuble l'arc-en-ciel
20090 AJACCIO

☎ 04 95 20 10 87
✉ contact@cfci-experts.com
WWW.CFCI-EXPERTS.COM

SAS au capital de 130 000 € RCS AJACCIO B 331 466 789

Société d'expertise comptable
Inscrite à l'ordre des Experts-comptables - Région Corse

ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES

Sommaire

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Bilan Actif	1
Bilan Passif	2
Compte de Résultat 1/2	3
Compte de Résultat 2/2	4
Détail de l'Actif	5
Détail du Passif	6
Détail du Compte de Résultat	7
----- ANNEXE -----	10
	11



Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	2 916	2 916		
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
Constructions	705 822	282 970	422 852	437 892	
Installations techniques, mat. et outillage indus.	503	503			
Autres immobilisations corporelles	45 071	42 910	2 161	3 169	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	184 780		184 780	184 780	
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)	939 092	329 299	609 793	625 840
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)					
Créances clients, usagers et comptes rattachés					
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	3 589		3 589	547	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	400 000		400 000		
DISPONIBILITES	252 430		252 430	690 961	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	1 445		1 445	1 417
	TOTAL (II)	657 464		657 464	692 926
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
	TOTAL ACTIF (I à V)	1 596 557	329 299	1 267 257	1 318 766

(1) dont droit au bail

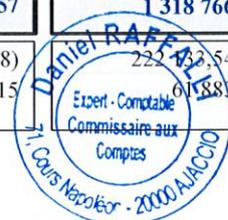
(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an



Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	1 237 808	1 237 808
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	19 076	(203 058)	
Excédent ou déficit de l'exercice	(58 841)	222 134	
Total des fonds propres (situation nette)	1 198 042	1 256 883	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des autres fonds propres			
Total des fonds propres	1 198 042	1 256 883	
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total des fonds reportés et dédiés			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 266	49 675
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	10 049	12 208
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	40 900		
Produits constatés d'avance			
Total des dettes	69 215	61 883	
	Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	1 267 257	1 318 766	
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(58 841,18)	222 134,54
	(1) Dont à moins d'un an	69 215	61 883
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		



Compte de Résultat 1/2

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	5 960	6 344
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	40	50
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	18 908	29 337
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	26 590	35 178
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	118 801	222 779
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		163 924
	Contributions financières	78 916	26 140
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	39	5 652
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	52	205	
Total des produits d'exploitation	249 305	489 610	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	18	36
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	100 541	118 802
	Aides financières	122 986	53 560
	Impôts, taxes et versements assimilés	10 058	10 584
	Salaires et traitements	37 612	41 801
	Charges sociales	12 377	14 209
	Dotations aux amortissements et dépréciations	16 047	16 388
	Dotations aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
Autres charges	18 971	8 817	
Total des charges d'exploitation	318 610	264 198	
RESULTAT D'EXPLOITATION	(69 304)	325 412	



Compte de Résultat 2/2

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		(69 304)	225 412
PRODUITS FINANCIERS	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	7 374	2 878
	Total des produits financiers	7 374	2 878
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER		7 374	2 878
RESULTAT COURANT avant impôts		(61 930)	228 290
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	3 089	1 125
	Total des produits exceptionnels	3 089	1 125
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		7 282
	Total des charges exceptionnelles		7 282
RESULTAT EXCEPTIONNEL		3 089	(6 157)
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		259 769	493 613
TOTAL DES CHARGES		318 610	271 479
EXCEDENT ou DEFICIT		(58 841)	222 134
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature		929	12 170
Prestations en nature			
Bénévolat		165 948	156 140
TOTAL		166 876	168 310
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations		929	12 170
Personnel bénévole		165 948	156 140
TOTAL		166 876	168 310



ANNEXE





ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2023



TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DE L'EXERCICE	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES
1.1 OBJET SOCIAL	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1 Préambule	6
2.1.2 Cadre légal de référence	6
2.2 DÉROGATIONS	6
2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux	6
2.2.2 Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP)	Erreur ! Signet non défini.
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	7
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF	7
3.1.1 Principes généraux	7
3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)	7
3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »	7
3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé	8
3.1.4 Méthode et durées d'amortissements	9
3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières	9
3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023	9
3.1.7 Stocks	10
3.1.1 Etat des échéances des créances	10
3.1.2 Tableaux des dépréciations	10
3.1.3 Disponibilités	11
3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan	11
3.1.5 Charges constatées d'avance	11
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF	12
3.2.1 Tableau de variation des fonds propres	12
3.2.2 Fonds dédiés	13
3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)	Erreur ! Signet non défini.
3.2.4 Provisions pour risques et charges	15
3.2.4.1 Tableau de variation	15
3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés	15
3.2.5 Dettes	15
3.2.5.1 Etat des échéances	15
3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales	16
3.2.6 Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)	16
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	16
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	17
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	17
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	18
4.2.1 Produits liés à la générosité du public	18
4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie	18
4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers	18
4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)	Erreur ! Signet non défini.
4.2.1.4 Mécénat	20
4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)	20
4.2.2 Produits non liés à la générosité du public	20
4.2.2.1 Parrainage des entreprises	20
4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie	21
4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public	Erreur ! Signet non défini.
4.2.3 Subventions et autres concours publics	21
4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations	21

4.2.5	Utilisation des fonds dédiés	22
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	22
4.3.1	Modalités de répartition des charges	22
4.3.2	Missions sociales.....	23
4.3.3	Frais de recherche de fonds	23
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public	23
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	23
4.3.4	Frais de fonctionnement	24
4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations.....	24
4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice	24
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	24
4.4.1	Principes généraux.....	24
4.4.2	Principes de valorisation	25
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	26
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	27
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes.....	27
4.6.2	Charges et produits exceptionnels	27
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER).....	28
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER)	28
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public.....	31
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public	31
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE.....	32
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	32
5.1.1	Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP).....	Erreur ! Signet non défini.
5.2	AUTRES INFORMATIONS.....	32
5.2.1	Informations relatives aux bénévoles	32
5.2.2	Informations relatives au personnel salarié.....	33
5.2.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice	33
5.2.4	Certification du nombre d'adhérents	33



1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;



- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Pour faire suite aux produits exceptionnels réalisés en 2022 (Vente de l'appartement situé à Propriano, don important reçu en numéraires et le solde d'une succession), le comité 2A a versé des aides à des associations et des organismes de recherches et des bourses nationales pour un montant global de 74.900 €

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture de l'exercice susceptible d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association n'est à signaler.



2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.



3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	2 916			2 916
Immobilisations corporelles	751 396			751 396
Immobilisations financières	184 780			184 780
Total	939 092	0	0	939 092

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
Immobilisations corporelles	0	0
Immobilisations financières	0	0
Total	0	0



3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles	2 916			2 916
Amort.Immobilisations corporelles	310 336	16 047		326 383
Amort.Immobilisations financières				
Total	313 252	16 047	0	329 299



3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	184 780			184 780
Total	184 780	0	0	184 780

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
Total	0	0	0



3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	177	177	
→ Autres Créances	5 624	5 624	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	1 445	1 445	
Total	7 246	7 246	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières	400 000				
Total	400 000	0	0	0	0



3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2023	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	164 025	
Livrets et comptes épargne	78 655	
Comptes à terme		
Total	242 680	0

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Fournisseurs débiteurs		
Créances clients et comptes rattachés		
<i>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</i>		
Autres créances		
Disponibilités - Chèques à encaisser	9 750	15 857
Total	9 750	15 857

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Assurances	1 445	
Total	1 445	0



3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2023		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2023	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise	232 963								232 963	
→ Fonds statutaires	1 004 844								1 004 844	
→ Fonds de réserve générale										
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie										
Fonds propres avec droit de reprise										
Écarts de réévaluation										
Réserves										
Report à nouveau	-203 058		222 134						19 076	
Excédent ou déficit de l'exercice	222 134		-222 134				-58 841		-58 841	
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
Total	1 256 883	0	222 134	0	163 293	0	0	0	1 198 042	0



3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
Total		0	0	0	0	0





3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite				0
→				
Total	0	0	0	0

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

- L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite portant sur 1 salarié. Aucune provision n'a été constituée au titre de l'exercice.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 478	20 478		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	10 049	10 049		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	40 900	40 900		
Produits constatés d'avance		0		
Total	71 427	0	-	-



4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

LA LIQUE COMITÉ DE CORSE DU SUD	REPORTING - COMITÉ DE CORSE DU SUD		Décembre 2023		Décembre 2022	
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
CHARGES PAR DESTINATION						
1. MISSIONS SOCIALES	180 138,13	180 051,78	114 867,56	103 516,86		
1.1 Réalisées en France	180 138,13	180 051,78	114 867,56	103 516,86		
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	76 539,01	76 452,66	78 018,59	76 667,89		
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	103 599,12	103 599,12	36 848,97	26 848,97		
1.2 Réalisées à l'étranger						
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme						
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes						
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	79 968,16	79 960,28	78 077,31	72 449,68		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	79 954,60	79 946,72	78 105,64	72 449,68		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	13,56	13,56	-28,33			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	58 503,55	34 181,41	78 534,44	56 618,26		
3.1 Frais d'information et de communication	348,00	348,00	1 411,75	1 411,75		
3.2 Frais de fonctionnement	42 108,35	17 786,21	60 890,72	38 974,54		
3.3 Autres charges	16 047,20	16 047,20	16 231,97	16 231,97		
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS						
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICÉES						
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE						
TOTAL CHARGES	318 609,84	294 193,47	271 479,31	232 584,80		
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-58 841,18		222 133,54			

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	166 876,05	166 876,05	168 310,16	168 310,16
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	166 876,05	166 876,05	168 310,16	168 310,16



LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER	REPORTING - COMITÉ DE CORSE DU SUD	Décembre 2023		Décembre 2022	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
RESSOURCES					
PRODUITS PAR ORIGINE					
1.	PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-229 998,64	-229 998,64	-429 748,47	-429 748,47
1.1	Cotisations sans contrepartie	-5 960,00	-5 960,00	-6 344,00	-6 344,00
1.2	Dons, legs et mécénat	-118 800,52	-118 800,52	-386 702,47	-386 702,47
1.3	Autres produits liés à la générosité du public	-105 238,12	-105 238,12	-36 702,00	-36 702,00
2.	PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-3 180,02		-25 323,77	
2.1	Cotisations avec contrepartie				
2.2	Parrainage des entreprises				
2.3	Contributions financières sans contrepartie			-21 771,97	
2.4	Autres produits non liés à la générosité du public	-3 180,02		-3 551,80	
3.	SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-26 590,00		-35 178,04	
4.	REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			-3 362,57	-3 362,57
5.	UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS				
TOTAL		-259 768,66	-229 998,64	-493 617,85	-433 111,04

		Décembre 2023		Décembre 2022	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-166 876,05	-166 876,05	-12 170,16	-12 170,16
	Bénévolat	-165 947,55	-165 947,55	-156 140	-156 140
	Prestations en nature				
	Dons en nature	-928,50	-928,50	-12 170,16	-12 170,16
2.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3.	CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
	Prestations en nature				
	Dons en nature				
TOTAL		-166 876,05	-166 876,05	-168 310,16	-168 310,16

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à NEANT.



Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Total pays X	0
Total pays Y	0
Total pays Z	0
Total	0

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité



4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) : → Loyers	18 908	29 337
Total	18 908	29 337

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.



4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »



4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		3363
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	3363

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	0	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance. Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie par le conseil d'administration et garde un caractère permanent.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer				0
Assurance				0
Electricité et eau	3 / 7		4 / 7	1
Téléphone				0
Affranchissement				0
Autres (à préciser)				0
Total	0	0	0	1

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Actions pour les malades	40%	40%
Actions d'information, de prévention et de dépistage	20%	20%
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions de société et politique de santé	20%	20%
Frais d'appel aux dons et legs	10%	10%
Frais de fonctionnement (dont communication)	10%	10%
Total	1	1



4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2023	2022
Actions pour les malades	55 937	61 093
Actions d'information, prévention, dépistage	14 247	14 105
Actions de formation	182	88
Actions de recherche	5 627	2 469
Actions autres	546	264
Total	76 539	78 019
Versement à d'autres organismes	2023	2022
Actions pour les malades		
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	103 599	36 849
Actions autres		
Total	103 599	36 849

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.



4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2023	2022
Sous traitance générale	7 320	7 320
Voyages et déplacements	2 115	3 221
Réceptions, Actions	3 409	10 746
Impôts et taxes	10 058	10 584
Aides financières	122 985	53 560
Total	145 887	85 431

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2023	2022
Bénévolat Prestation Autres (à préciser)	SMIC x 1,5 Tarif négocié	165 948	156 140
Total		165 948	156 140

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses



4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Réalités en France		Réalités à l'étranger		Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Missions sociales		Missions sociales		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	18										18
Variation de stock											
Autres achats et charges externes	15 396	103 599			54 845		30 300				100 541
Aides financières	12 962				6 425		0				122 986
Impôts, taxes et versement assimilés	8 345				245		1468				10 058
Salaires et traitements	22 567				11 284		3 761				37 612
Charges sociales	7 427				3 699		1 251				12 377
Dotations aux amortissements et dépréciations							16 047				16 048
Dotations aux provisions											
Reports en fonds dédiés											
Autres charges	9 825				3 457		5 690				18 971
Charges financières											
Charges exceptionnelles											
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices											
TOTAL	76 540	0	103 599	0	79 955	0	58 517	0	0	0	3 18 611

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalités en France		Réalités à l'étranger			
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger		
Secours en nature						
Mises à disposition gratuite de biens						
Prestations de services						
Personnel bénévole	165 948					
TOTAL	165 948	0	0	0	0	0



4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2023
Contrôle légal des comptes Autres missions	4 800
Total	4 800

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2023
Produits exceptionnels	
→ Produits sur exercices antérieurs	3 089
Total	3 089
Charges exceptionnelles	
→ NEANT	
Total	0



4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

 20A - COMITÉ DE CORSE DU SUD		Décembre 2023	Décembre 2022
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		180 051,78	113 516,86
<i>1.1 Réalisées en France</i>		<i>180 051,78</i>	<i>113 516,86</i>
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		<i>76 452,66</i>	<i>76 667,89</i>
<i>Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé</i>		<i>55 850,35</i>	<i>60 735,11</i>
<i>Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public</i>		<i>14 247,30</i>	<i>13 111,63</i>
<i>Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics</i>		<i>181,94</i>	<i>88,16</i>
<i>Actions de société et politique de santé</i>		<i>545,83</i>	<i>264,48</i>
<i>Actions internationales réalisées par l'organisme</i>			
<i>Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer</i>		<i>5 627,24</i>	<i>2 468,51</i>
<i>Actions de création-subvention-administration d'établissement</i>			
<i>Autres actions</i>			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		<i>103 599,12</i>	<i>36 848,97</i>
<i>Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé</i>		<i>2 000,00</i>	
<i>Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public</i>			
<i>Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics</i>			
<i>Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer</i>		<i>101 599,12</i>	<i>36 848,97</i>
<i>Programmes nationaux</i>		<i>69 599,12</i>	<i>36 848,97</i>
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		<i>2 000,00</i>	
<i>Mission reversement legs</i>			
<i>Autres actions</i>			
<i>Actions de société et politique de santé</i>			
<i>1.2 Réalisées à l'étranger</i>			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		79 960,28	72 449,68
<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>		<i>79 946,72</i>	<i>72 449,68</i>
<i>Frais d'appel de dons</i>		<i>16 184,48</i>	<i>14 625,93</i>
<i>Frais d'appel des legs</i>			
<i>Frais traitements des dons</i>		<i>17 279,22</i>	<i>13 563,63</i>
<i>Frais de traitements des legs</i>			<i>2 163,30</i>
<i>Frais de campagne pour des dons en nature</i>			
<i>Achats pour manifestations et reventes</i>		<i>46 483,02</i>	<i>42 096,82</i>
<i>Activités de récupérations</i>			
<i>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</i>		<i>13,56</i>	
<i>Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades</i>			
<i>Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép</i>			
<i>Frais de Recherche de Mécénat Formation</i>			
<i>Frais de Recherche de Mécénat Formation</i>			
<i>Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades</i>			
<i>Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép</i>			
<i>Concours ext-parrainage entp Formation</i>			
<i>Concours ext-parrainage entp Recherche</i>			
<i>Frais de recherche partenariat</i>		<i>13,56</i>	
<i>Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics</i>			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		34 181,41	56 618,26
<i>3.1 Frais d'information et de communication</i>		<i>348,00</i>	<i>1 411,75</i>
<i>Frais d'information et de communication externe</i>		<i>348,00</i>	<i>1 411,75</i>
<i>Frais d'information et de communication interne</i>			
<i>3.2 Frais de fonctionnement</i>		<i>17 786,21</i>	<i>38 974,54</i>
<i>Frais de gestion</i>		<i>11 405,83</i>	<i>35 258,49</i>
<i>Formation administrative</i>			
<i>Impôts et taxes</i>		<i>1 467,89</i>	<i>1 335,71</i>
<i>Cotisation statutaire 10%</i>		<i>4 912,49</i>	<i>2 380,34</i>
<i>3.3 Autres charges</i>		<i>16 047,20</i>	<i>16 231,97</i>
<i>Charges financières</i>			
<i>Dotations aux amortissements</i>		<i>16 047,20</i>	<i>16 231,97</i>
<i>Charges exceptionnelles</i>			
TOTAL DES EMPLOIS		294 193,47	242 584,80
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			190 526,24
TOTAL		294 193,47	433 111,04



B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		
<i>Réalisées en France</i>		
<i>Réalisées à l'étranger</i>		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	166 876,05	12 170,16
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		156 140,00
TOTAL	166 876,05	168 310,16

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation		
=+Report		
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice		



LA LIQUE CONTRE LE CANCER	20A - COMITÉ DE CORSE DU SUD	Décembre 2023	Décembre 2022
Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-229 998,64	-429 748,47
1.1 Cotisations sans contrepartie		-5 960,00	-6 344,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-118 800,52	-386 702,47
Dons manuels non affectés		-112 013,91	-211 470,82
Dons manuels affectés		-6 786,61	-7 707,76
Legs, donations et assurances-vie non affectés			-163 923,89
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat			-3 600,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-105 238,12	-36 702,00
Manifestations		-1 000,00	-9 920,00
Ventes (dont abonnement à vivre)		-40,00	-50,00
Prestations et autres ventes			
Activités de récupération			
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-14 652,00	-19 485,34
Autres produits affectés		-3 255,86	
Produits financiers		-7 374,23	-2 878,35
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-78 916,03	-4 368,31
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			-3 362,57
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-229 998,64	-433 111,04
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		-64 194,83	
TOTAL		-294 193,47	-433 111,04
Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		756 610,39	552 707,17
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public		-64 194,83	190 526,24
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP		4 811,79	13 376,98
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		697 227,35	756 610,39
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-166 876,05	-168 310,16
Bénévolat		-165 947,55	-156 140,00
Prestations en nature			
Dons en nature		-928,50	-12 170,16
TOTAL		-166 876,05	-168 310,16



4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016							
2017							
2018							
2019							
2020							
2021							
2022							
2023							
Total							

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.



5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Non applicable

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	11			
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	7	3100	Environ 2 temps plein	44 702,00 €
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	45	6102	3/4 temps	121 245,55 €
Total	63	9 202	0	165 948

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,28 € (nbre heure équivalent temps plein x 17,28 €), ou renseigné par le calcul de GABES



5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	3	2 194	
Total	3	2 194	0

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements 6257 - Réceptions	Frais de transport et hébergement Restauration	
	Total	0

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 747 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

